

Formation – Débat

Continuité écologique des cours d'eau et hydroélectricité : Quels enjeux et quels leviers d'action pour les associations ?



2 juillet 2013 - Tarbes



Programme de la journée

Matin :

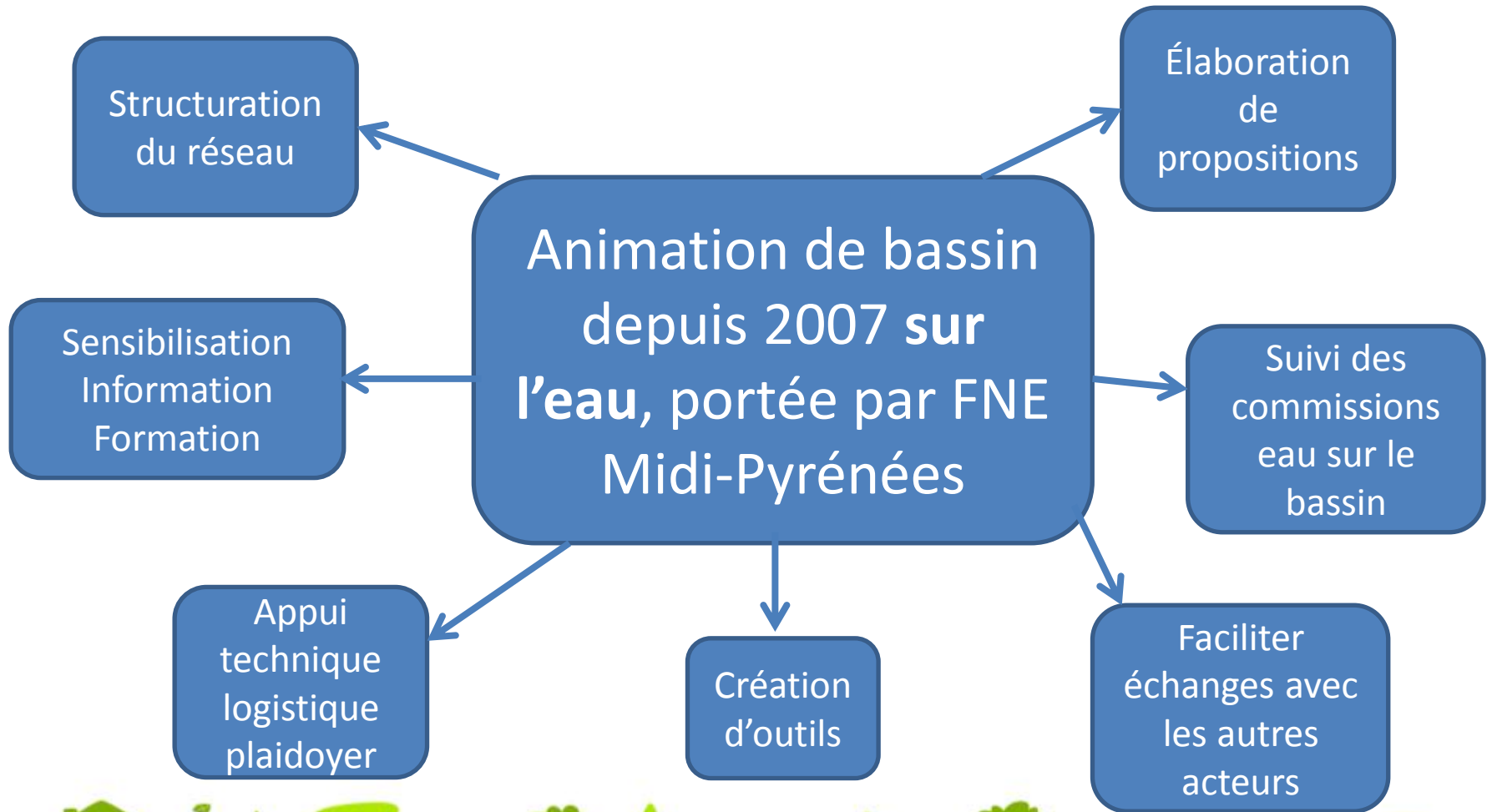
- Introduction: présentation FNE et problématique
- Aspects réglementaire et techniques (ONEMA 65)
- Actions des associations : réseau eau FNE – FNE Adour Garonne – Le Chabot

REPAS partagé

Après-midi : Sortie terrain



Le réseau des APNE sur le Bassin Adour Garonne



Collectif FNE Adour Garonne



- Création d'un collectif en 2010
 - ✓ *Rassemble fédérations régionales du bassin: FNE MP, SEPANSO, PCN, FRANE, LNE, LRNE*
 - ✓ *Cohérence avec le réseau Eau de FNE*
 - ✓ *Visibilité et impact des APNE sur politiques EAU bassin AG, coordination actions et positions*
 - ✓ *Échanges avec les acteurs de l'eau du bassin*
 - ✓ *Force de propositions (ex Xe PI et Bonnes pratiques)*



Actions des APNE du bassin Adour Garonne

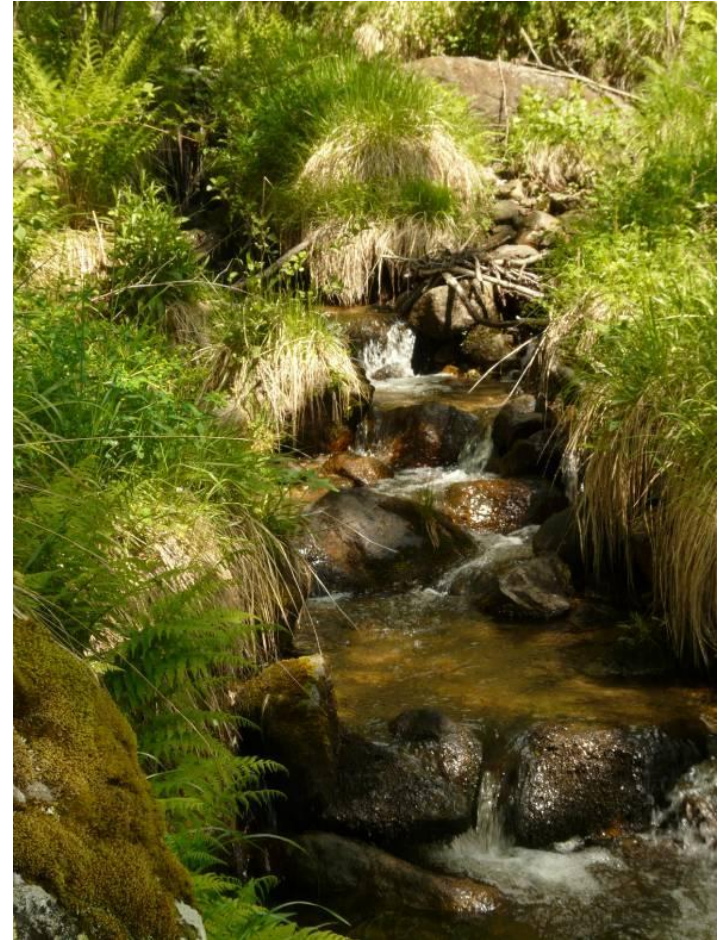
Continuité écologique et hydroélectricité

- La révision des classements de cours d'eau
- Témoignage d'une association locale sur ses actions et focus sur le contentieux (APRA le Chabot, Ariège)



Révision des classements de cours d'eau en Adour Garonne

- Les enjeux
- La procédure
- La mobilisation des APNE
- Le résultat
- La suite



Les enjeux

- **Environnementaux** : 7,8% TBE, 12,2% REB et 12% MIG* (listes publiées dans le SDAGE 2010-2015) ~ 33% du réseau hydrographique
+ Objectifs DCE et SDAGE AG 2010-2015
- **Hydroélectriques** : 2ème bassin producteur de France, fort potentiel de contribution aux objectifs de la PPI 2009-2020



Les enjeux

- **Agricoles** : réformes des volumes prélevables, plan retenues 2011, protocole d'accord et PGE
- **Autres** : AEP, inondations et charriages en zone de montagne, pisciculture
- **Focus sur les Pyrénées** : 85% des cours d'eau impactés par hydroélectricité >> cours d'eau de loin les milieux naturels les + perturbés et artificialisés en montagne



La procédure



Mobilisation des APNE

2010 - Participation aux concertations départementales : retours mitigés

2010/2013 - Plaidoyer + coordination

- ✓ rencontres avec les services de l'Etat (DDT, DREAL, préfets)
- ✓ courriers, communiqués de presse
- ✓ tentative de rencontre députés pro-classement
- ✓ échanges avec APNE du bassin Rhône Méditerranée Corse et avec réseau Eau de FNE
- ✓ échanges et travail avec les pêcheurs pour la consultation institutionnelle et dans le cadre des instances de bassin



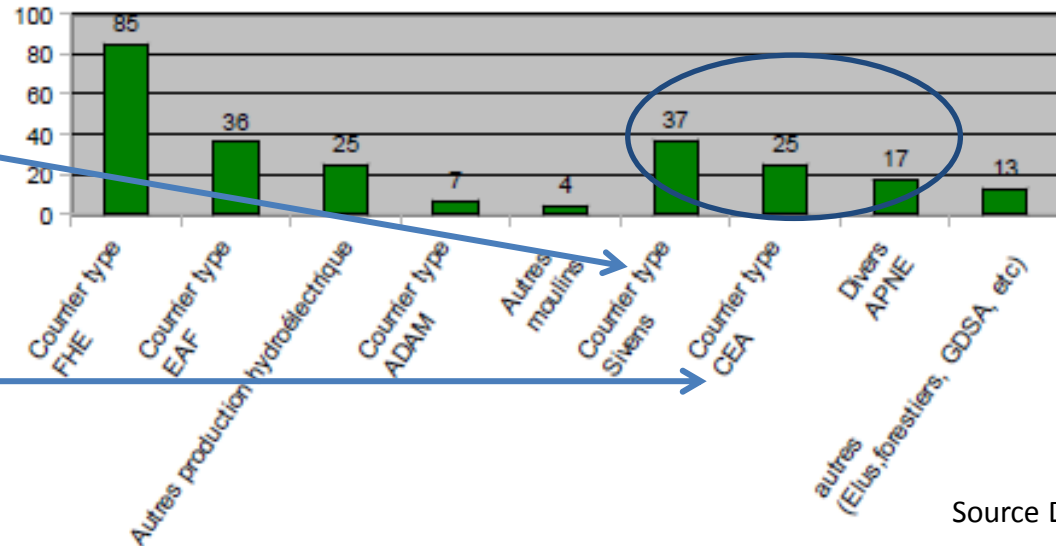
Mobilisation des APNE

2013 - Participation à la consultation du public

Nbre avis par catégorie d'acteurs

Consultation du public

Source = collectif
de sauvegarde de
la ZH du Testet



Source = le Chabot

Soit 79 contributions

Source DREAL, 2013

2013 - Participation aux instances de bassin



Le résultat

- Le projet présenté aux instances de bassin :

	Projet 2011 (listes harmonisées soumises à consultations)	Projet 2013 (avis instances de bassin)
Liste 1	30 % du linéaire total	29% du linéaire total, soit 97% du linéaire éligible (réduction de 356 km)
Liste 2	7.25 % du linéaire	6,4% du linéaire total (réduction de 314 ouvrages à traiter)

+ contribution équilibrée au objectifs de la PPI

- Avis de la CTMNA >> *Favorable sous réserve*
- Avis de la Commission planification >> *Favorable sous réserve*
- Avis du Comité de Bassin (à venir) >> *projet d'avis Favorable sous réserve*



La suite

- Application des classements : circulaire 18 janvier 2013 (*amendements avec le réseau Eau de FNE en 2012*)
- Définir une stratégie en cas d'attaque de l'arrêté par les hydrauliciens ? (*ex. Zones Vulnérables*)



La suite

- La révision du SDAGE : enjeux = révision des listes de cours d'eau inscrits dans le SDAGE + inscription de projets structurants (soutien d'étiage...)
- Révision des listes dans 5 ans :
 - ✓ Possibles déclassements en liste 1 pour projets inscrits dans SDAGE, projets d'intérêt général
 - ✓ Possibles reclassement en liste 1 selon révision listes SDAGE
 - ✓ Liste 2 prévisionnelle préalable





MERCI de votre attention et place
au témoignage du Chabot !

Contact : a.carlot@fne-midipyrenées.fr

Visiter la page internet FNE Midi-Pyrénées
sur la [continuité écologique des cours d'eau](#)

